

ÉDUCATION Le conseil des ministres a approuvé hier la réforme de l'école. Les syndicats appellent à la grève le 20 janvier

La réforme de l'école bientôt à l'épreuve de la grève

«Entre les professionnels de l'immobilisme et les adeptes de la table rase, j'ai fixé un cap pragmatique qui changera progressivement mais profondément le visage de l'école.» Le ministre de l'éducation nationale, François Fillon, s'est affirmé hier plus déterminé que jamais à porter sa réforme de l'école. Un peu plus tôt dans la matinée, lors du conseil des ministres, Jacques Chirac avait lui-même invoqué *«un esprit de rassemblement, de responsabilité et de dialogue»*. L'école, soulignait le président de la République, *«mérite que la nation se mobilise pour son avenir, à l'abri des querelles partisanes»*. Et d'appuyer le trait avec un message de *«confiance»* aux enseignants.

Avant la discussion du projet de loi sur l'école qui sera présentée au Parlement mi-février, le gouvernement tente aujourd'hui de désamorcer tout risque de crise. Les premières annonces de la réforme Fillon, en novembre dernier, avaient certes déclenché, à gauche, des critiques très discrètes. Mais en décembre, le ministre a dû essuyer un rejet quasi unanime du Conseil supérieur de l'éducation où siègent syndicats et associations de parents d'élèves. Et le plus dur reste à venir. L'ensemble des fédérations de l'enseignement a appelé à une journée de grève jeudi 20 janvier.

Un tel front intersyndical ne s'était pas dessiné depuis le grand mouvement du printemps 2003 lors de la réforme des retraites. La première fédération, la FSU, laisse désormais planer la menace d'une suite à cette journée d'action si le gouvernement n'accepte pas d'ouvrir une *«véritable négociation»*. Les insatisfactions dues à la réforme elle-même sont attisées par une grogne sociale. La journée du 20 décembre s'inscrit

Face à une poussée de protestation, le ministre de l'éducation a choisi la fermeté. François Fillon peut miser sur la fragilité de l'unité syndicale.

en effet dans le cadre du mouvement général de la fonction publique pour la revalorisation des salaires.

Face à cette poussée de protestation, le ministre de l'éducation a choisi la fermeté. François Fillon peut miser sur la fragilité de l'unité syndicale.

Si chaque organisation formule des critiques sur tel point de la réforme, aucun consensus n'émerge sur un projet alternatif. En l'état, la réforme Fillon du système éducatif se prête d'autant moins au rejet global qu'elle ne prescrit pas un traitement de choc mais souhaite opérer par touches chirurgicales, là où ça fait mal: les remplacements d'enseignants (pas assez efficaces), le baccalauréat (trop lourd), ou encore l'ensei-

gnement des langues étrangères (particulièrement mauvais). Chacun pourra donc, ici ou là, attendre un mieux.

Après avoir défendu une approche pragmatique de la réforme, le ministre de l'éducation a donné, hier, des gages de son efficacité. François Fillon promet ainsi que, dès la rentrée prochaine, le visage de l'école va changer avec l'entrée en application de certaines mesures: l'instauration du Haut Conseil de l'éducation, qui donnera un avis sur le contenu du socle fondamental; les premières créations de contrats individuels de réussite éducative (Cire) pour élèves en difficulté; la mise en place d'heures de découverte professionnelle en troisième et la généralisation de l'étude d'une langue en CE2.

À l'automne 2005, seront aussi mis en place la nouvelle organisation du brevet pour la session 2006 avec note de vie scolaire et brevet informatique, l'élaboration de la réforme du bac (pour la session 2007), le développement des bacs professionnels en trois ans... *«Je veux moderniser le modèle français, non le déraciner, le monde éducatif a besoin d'un changement, non d'un chambardement»* a-t-il ajouté.

BERNARD GORE

La Croix
13 01 2005